

Compte-rendu de la Séance plénière du **Conseil Local de Développement du Pays Tarentaise Vanoise**

Moûtiers – mardi 8 novembre 2005

Présents

- M. Eric ALDEGHERI représenté par M. JM BOVERAT - M. Patrick ANCEAUX – M. Bernard ANDRE - M. Eric BARBARIN – M. Henri BEGUIN – M. Joseph BONNEFOY - M. Jacky BORLET - Mme Nadège BOULAY - Mme Patricia BRIAND CHAVOUTIER - M. Gilles CALAMAND - Mme Marie Hélène CHABERT - M. Bernard CHAPUIS - M. Jean Paul CHAPUY - M. Jean Marie CHOFFEL - M. Marc DESCHAMPS - BERGER - M. Pierre DESJARDINS - M. Michel ETIEVENT - Mme Gisèle GAIDE - M. Bernard GAUTIER - Mme Agnès GIRARD - Mme Lucienne GUILLERME - Mme Maryse JAMME - M. Edouard JUGLARET - M. Alain MACHET - M. Guy MATTIS - M. Gilles NANTET - M. Roger PAGNY - M. Bernard PONCET - M. Philippe PONCET - M. Alain POULEAU - M. Albert REVIAL - M. Pascal TOURNIER - M. André VAIRETTO - M. Robert VORGER - M. Dominique JANNOT - M. Eric LARUAZ .

Excusés et absents:

M. Pierre FORAT - Mme Ghislaine CHEDAL-ANGLAY - M. Jean Lou COSTERG - M. Bernard GSELL - Mme Anne - Sophie LIONS - M. Claude CHARDONNET - Melle Chantal EMPEREUR - Mme Christine ALLAIN - M. Gérard VERNAY - Mme Muriel BOUVIER - THEATE - M. Denis CALAMAND - Mme Danielle MONTIS - M. Raymond BARBIER - M. Jean Paul BERGERI - M. Patrick BOULET - M. François BUISSON - M. Jean Pascal CHABERT - Mme Raymonde CHEVRONNET - M. Didier DAMOUR - M. Patrice DESCHAMPS - M. Jean Pierre DUC - Mme Dominique Paule FREYCENON - Mme Aurélie MANELLI - M. Claude MILLERET - M. Laurent REY - M. Pierre VINCENT - M. Claude SCHILLING - M. Maxime SILVESTRE - ALAC - M. Alain BERNE - M. Yves CARRET - Mme Colette BARAK - M. André GUILLERME - Mme Armelle LEROY - CAMPLAN - Mme Corinne GEORGIN - M. Philippe BARGEOT - Mme Aïcha DEMONNAZ - M. Jean Marc DREVET - Mme Rosette VALLAT - M. Jean Yves VALLAT - M. Roger MACHET - Mme Colette MAITRE - M. Gérard MATTIS - M. Anthony FAVRE - M. Bertrand CAMUS - M. Philippe FABING - M. André FOURMAINTRAUX - M. Jean MASSE - M. Bruno BERTHIER - Mme Marie Claude GIL - M. Jean Louis FECHOZ - M. Claude FAURE - Mme Chantal FAURE - M. Jean Luc PENNA - M. Gilles SALEUR - M. Patrick ARRIGHETTI - M. Pierre BUET - M. Jean Jacques COLLIAT - M. Alain CRESSEND - Mme Danielle DUBENT - M. André GROGNIET - M. Jean Louis JUGLARET - M. Dominique LAURENT - M. Philippe LEBRASSEUR - M. David MAGNIN - M. Benoit MEREL VEVOZ - M. Robert PERRET - M. René PINCK - M. André PRIEUR - Mme Anne - Marie SURROZ - Mme Annemiek VELDMAN

COMPTE RENDU

En ouvrant la séance plénière à 18h, Robert Vorger précise qu'au même moment a lieu une réunion pour l'organisation de la Foire de Tarentaise, expliquant sans doute certaines défections parmi les membres du CLD.

Alain Machet rappelle la teneur du débat de la dernière séance plénière, riche mais suscitant encore peu de propositions. Il propose de reprendre le sujet prochainement, après un travail de diagnostic plus approfondi (en particulier dans le cadre des commissions de l'APTV).

Marie-Hélène Chabert exprime le désir d'avoir des statistiques plus précises, sur les quatre cantons, et souhaiterait que la Région apporte également des informations.

Dominique Jannot intervient à la demande des Co-Présidents pour donner quelques éclairages sur les éléments de diagnostic présentés à la dernière séance (note en pièce jointe).

Avant d'aborder le thème annoncé, Alain Machet précise que les thèmes ont été proposés par les Co-Présidents pour lancer les premières séances plénières : il incite les membres à faire des propositions pour les suivantes.

Philippe Poncet propose de se caler sur les thèmes traités par les commissions APTV, en ayant par exemple, un rapport mensuel sur le travail effectué en leur sein.

Albert Revial juge incohérent le fait de traiter aujourd'hui un sujet (le transport) qui sera à nouveau traité dans la commission Aménagement de la fin de la semaine.

Alain Machet et Robert Vorger rappellent la démarche conjointe de l'APTV et du CLD, un retour du travail des commissions devant être fait au CLD, afin d'alimenter débat et propositions.

Guy Mattis insiste sur le rôle important des membres du CLD participant aux commissions : ils doivent faire remonter les informations au CLD.

Il propose ensuite d'aborder le thème du jour.

1) Le transport en Tarentaise-Vanoise

Eric Laruz fait part des excuses des deux Vices-Présidents de l'APTV en charge des Commissions Aménagement et Services à la personne, André Plaisance et Vincent Rolland.

Il propose de présenter les résultats des premiers travaux (éléments de diagnostic et pistes de réflexion) de "l'intercommission" consacrée au transport, ce thème étant abordé dans les deux commissions.

Le diaporama présenté par Eric Laruz figure en annexe de ce compte-rendu.

Guy Mattis propose aux membres du CLD de réagir à chaud, afin que le compte-rendu puisse faire état des réactions, des idées.

Alain Pouleau s'étonne des pré-supposés du travail entrepris par les commissions : concernant les cibles retenues, toute la population locale n'est pas visée ; peu de place est laissée au train ; il souhaiterait que soit pris en compte les moyens importants dépensés dans ce domaine pour faciliter le transport des touristes.

Concernant le train, il propose que la réflexion se concentre sur le tronçon Albertville - Bourg-St-Maurice, plus que sur la ligne Chambéry - Bourg-St-Maurice. Sur ce tronçon centré sur la vallée, on pourrait ainsi réfléchir à une sorte de "métro de la vallée".

Alain Machet abonde dans son sens, constatant qu'un trafic local important existe sur les routes, le matin et le soir, tandis que les horaires ne sont pas toujours adaptés. Il cite ainsi l'exemple d'un train du matin, arrivant à 8h05 à Moûtiers, en provenance d'Albertville, tandis que les cours des lycéens débutent à 7h55. Le train pourrait également assurer une partie des déplacements des scolaires entre Bourg-Saint-Maurice et Moûtiers. Il regrette également la suppression du train de nuit vers Paris, il est vrai très peu fréquenté.

Albert Revial souhaite apporter plusieurs éléments de réflexion au débat :

- Avons-nous les moyens d'une politique ambitieuse du transport dans la vallée ?
- Il constate que la demande de la population dans ce domaine est souvent importante, mais pas toujours suivie d'une réelle consommation des services mis en place.
- Il évoque l'échec (économique) d'une expérience d'un véhicule (taxi) adapté au transport des personnes handicapées sur Chambéry.

Bernard Poncet regrette les horaires inadaptés pour Grenoble, obligeant les étudiants à partir le dimanche après-midi.

Il alerte également les membres du CLD sur la fermeture des guichets SNCF en stations. Le choix de la SNCF est une chose (constatant que les guichets procèdent essentiellement à des échanges de billets, et pas à des ventes nouvelles, la SNCF considère que le chiffre d'affaires réalisé dans ces guichets est insuffisant), mais a-t-on réfléchi à des guichets "multi-services" ?

Il s'interroge également sur la réelle plus-value du transport à la demande par rapport aux taxis, sachant qu'une partie des usagers dont on parle bénéficie de remboursements sociaux (Cram...).

André Vairetto rappelle la responsabilité régionale évidente dans le domaine des transports (le budget atteint déjà 350 M€ par an). Il évoque le rôle important des "comités de ligne" en associant l'exploitant, la Région, les élus et les usagers.

Il attire cependant l'attention sur les fréquentations très faibles constatées sur certains trains, hors saison.

Le transport est un enjeu majeur du développement durable, et citant l'expérience conduite pour "Val d'Isère 2009", il suggère que ce thème soit au coeur du Contrat de développement de Rhône-Alpes (CDRA).

Il apporte un élément au diagnostic concernant le transport scolaire et le fait que des bus ne soient toujours pas remplis : les parents inscrivent parfois des enfants tout en n'utilisant pas le service.

Il interpelle également les taxis qui ont un rôle à jouer, mais qui doivent aussi s'impliquer dans les projets.

Considérant les multiples enjeux et questions à résoudre, Alain Machet estime qu'une étude globale pourrait être utile.

André Vairetto, évoquant d'autres expériences et notamment le Bassin albertvillois, trouve l'idée bonne : il faut seulement que ce soit un choix du territoire.

A la question de savoir s'il faut préalablement repérer des publics prioritaires, Philippe Poncet estime qu'il est nécessaire de prendre en compte les besoins de toute la population, et de se situer dans une logique de développement durable.

Guy Mattis attire l'attention de l'assemblée sur l'ampleur des plages horaires des salariés en hiver, et donc des besoins de transport entre les vallées et les stations.

Eric Barbarin évoque l'étude globale sur les déplacements réalisée dans le cadre du SCOT (Schéma de cohérence territoriale) de Métropole Savoie. D'autre part, des expériences intéressantes mixant train et cars cadencés existent, une attention particulière doit alors être portée aux lieux de stationnement adaptés, près des gares.

Pour Gisèle Gaide, si l'isolement était auparavant situé entre la station (La Rosière) et la vallée (Bourg-St-Maurice), la qualité des aménagements routiers, la généralisation de la voiture, l'existence des lignes de transport en commun (les jours de marché) ont déplacé le problème au delà de la vallée. Les études doivent donc principalement concerner les fonds de vallée.

D'autres avis différents sont exprimés pour prendre en compte la desserte des stations.

Alain Machet souhaite que le co-voiturage ne soit pas oublié dans les réflexions, un site internet peut utilement servir à gérer l'offre et la demande dans ce domaine.

Il souhaite que soit pris en compte les marchandises, dont le volume, transporté par la route, augmente sans cesse. La question du transport des déchets va devenir également cruciale, avec la création d'une unité de traitement sur le secteur d'Albertville.

Pascal Tournier constate dans sa propre entreprise qu'il est difficile de changer les comportements individuels, lorsque l'on propose une solution de transport collectif.

Il juge utile une étude permettant de quantifier les besoins et de chiffrer les moyens nécessaires.

Le co-voiturage est également une piste à évaluer.

Internet peut permettre d'offrir au plus grand nombre l'information sur les solutions proposées.

Proposons le principe d'une étude globale intégrant les éléments pointés par le CLD, résumant les Co-Présidents.

Robert Vorger évoque l'expérience des navettes à Valmorel qui ont vu leur trafic passer de 2000 voyageurs/an à plus de 100 000. La gratuité, qui a été instituée, est largement compensée par les gains globaux pour la collectivité (parking, environnement...). Robert Vorger attire l'attention de l'assemblée sur les choix qui doivent être inévitablement faits, notamment en matière de financement du service (la collectivité, donc l'impôt, le prix payé par l'utilisateur ou la taxe spéciale sur les entreprises). Dans sa commune, c'est le contribuable local qui paye le service, mais c'est un vrai choix politique, qui est

assumé (l'économie réalisée en matière d'un moindre investissement en parking par exemple est intégrée dans ce calcul).

Alain Pouleau constate que le coût financier est moins invoqué lorsqu'il s'agit d'offrir des services supplémentaires aux touristes, ou en tout cas, on ne demande pas l'avis de la population. Il redemande donc une évaluation globale des investissements réalisés en stations et de leur rentabilité réelle.

Il suggère également de prendre en compte un changement important dans les mentalités locales, qui s'apparentent de plus en plus à des comportements urbains.

Philippe Poncet souhaite qu'on compare les dépenses individuelles de transport et le coût global pour la collectivité.

Constatant que ce sont les élus qui doivent trancher et qu'il existe de très grosses différences entre les communes, Agnès Girard plaide pour des études de marché locales et des choix locaux. Dans un second temps, les propositions pourraient être agrégées à l'échelle du territoire.

Au vu des interventions successives, Guy Mattis propose d'étudier un cadencement entre Bourg-St-Maurice et Albertville.

Bernard Gautier estime que le succès des solutions proposées reposera d'abord sur le changement des habitudes. Et, dans ce domaine, de par son rôle de représentation et d'information de la population, le CLD a un rôle important à jouer.

2) Questions diverses

Robert Vorger rappelle en quelques mots l'objectif de la visite de terrain, organisée le mercredi 30 novembre après-midi. Le Maire de Saint-Martin de Belleville, André Plaisance, entouré de ses services et de responsables des services touristiques des stations, accueillera les membres du CLD intéressés, pour un débat d'environ 2h30. Départ (collectif) à 13h30 précises de Moûtiers. Retour avant 18h.

Robert Vorger incite les volontaires à s'inscrire.

Comme évoqué à la précédente séance plénière, d'autres visites de terrain seront organisées, aussi bien en fond de vallée, que dans une station au coeur de l'hiver, un jour de chassé-croisé.

Avant de conclure la séance, Alain Machet lance à nouveau un appel à propositions pour le choix des thèmes des séances ultérieures, et rappelle qu'en l'absence de proposition, c'est le thème de la forêt qui a été retenu.

La séance étant close, les participants sont invités à un verre de l'amitié.

Le trombinoscope (dans une version encore temporaire, avec 68 fiches individuelles) a été distribué en séance. Sont joints à ce compte-rendu, le diaporama préparé par l'APTIV concernant la problématique des transports en Tarentaise-Vanoise et la note complémentaire sur le thème de l'emploi et de la formation.

Prochaine réunion

Conseil Local de Développement Tarentaise-Vanoise

mardi 6 décembre 2005 – 18 h 00 précises
Salle des Fêtes - Moûtiers

Ordre du jour :

- Débat sur le thème de la forêt et de la filière bois – intervention de Fabrice Pannekoucke, Vice-Président de l'APTIV,
- Questions diverses.